PRIMAUDIT

A2BCD

Numéro SIRET : **30449718300042**
Code APE : **6832A**

44 Rue Jean Mermoz
78600 MAISONS-LAFITTE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2025

" Bon pour copie certifiée conforme "



SigmA

PRIMAUDIT INTERNATIONAL
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
6, place Boulnois – 75017 PARIS
SARL au capital de 914 700 € - 442 738 837 RCS Paris - APE 6920Z

Bilan ANC2022-06

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	12 721	7 052	5 669		5 669
Fonds commercial (N-1)				105 224	- 105 224
Fonds commercial (N)	105 224		105 224		105 224
Autres immobilisations incorporelles (N-1)					
Autres immobilisations incorporelles (N)					
Immob. incorpor. en cours, avances et acomptes (N-1)					
Immob. incorpor. en cours, avances et acomptes (N)					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles (N-1)				155 249	- 155 249
Autres immobilisations corporelles (N)	448 948	314 530	134 418		134 418
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Participation (N-1)					
Participation (N)					
Créances rattachées à des participations (N-1)					
Créances rattachées à des participations (N)					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille (N)					
Autres titres immobilisés (N-1)					
Autres titres immobilisés (N)					
Prêts					
Autres immobilisations financières (N-1)				57 015	- 57 015
Autres immobilisations financières (N)	57 699		57 699		57 699
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**624 592**	**321 581**	**303 010**	**317 487**	**- 14 477**
Stocks et en cours					
Matières premières, approvisionnements (N-1)					
Matières premières, approvisionnements (N)					
En-cours de production de biens (N-1)					
En-cours de production de services (N-1)					
En cours de production (N)					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes (N-1)					
Avances et acomptes versés sur commandes (N)					
Créances					
Clients et comptes rattachés (N-1)				404 962	- 404 962
Clients et comptes rattachés (N)	442 556		442 556		442 556

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs (N – 1)					
. Fournisseurs débiteurs (N)	1 468		1 468		1 468
. Personnel (N – 1)					
. Personnel (N)					
. Organismes sociaux (N – 1)					
. Organismes sociaux (N)					
. Etat, impôts sur les bénéfices (N – 1)					
. Etat, impôts sur les bénéfices (N)					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	34 010		34 010	30 738	3 272
. Autres (N – 1)				32 680 251	-32 680 251
. Autres (N)	31 112 441		31 112 441		31 112 441
Charges constatées d'avance	47 570		47 570	45 932	1 638
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement (N-1)					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités (N-1)				654 021	- 654 021
Disponibilités (N)	789 281		789 281		789 281
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**32 427 326**		**32 427 326**	**33 815 905**	**-1 388 579**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (N-1) (III)					
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts conversion et diff. d'évaluation actif (N-1) (V)					
Ecarts conversion et diff. d'évaluation actif (N) (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	**33 051 918**	**321 581**	**32 730 336**	**34 133 392**	**-1 403 056**

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Bilan ANC2022-06 (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 105 000)	105 000	105 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation (N-1)			
Ecarts de réévaluation (N)			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	10 500	10 500	
Réserves statutaires ou contractuelles (N-1)			
Réserves statutaires ou contractuelles (N)			
Réserves réglementées (N-1)			
Réserves réglementées (N)			
Autres réserves	3 451	3 451	
Report à nouveau	429 797	308 248	121 549
Résultat de l'exercice	87 051	121 548	- 34 497
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**635 799**	**548 748**	**87 051**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	30 000		30 000
Provisions pour charges (N-1)			
Provisions pour charges (N)			
TOTAL DES PROVISIONS (II)	**30 000**		**30 000**
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles (N-1)			
Emprunts obligataires convertibles (N)			
Autres Emprunts obligataires (N-1)			
Autres Emprunts obligataires (N)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts (N-1)		55 901	- 55 901
. Découverts, concours bancaires (N-1)			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers (N-1)			
. Associés (N-1)			
Instruments financiers à terme (N)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (N-1)		199 523	- 199 523
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (N)	215 894		215 894
Dettes fiscales et sociales	747 723		747 723
. Personnel (N-1)		252 662	- 252 662
. Organismes sociaux (N-1)		252 956	- 252 956

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
. Etat, impôts sur les bénéfices (N-1)			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (N-1)		95 404	- 95 404
. Etat, obligations cautionnées (N-1)			
. Autres impôts, taxes et assimilés (N-1)		26 950	- 26 950
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (N-1)			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (N)			
Autres dettes (N-1)		32 662 512	-32 662 512
Autres dettes (N)	31 100 920		31 100 920
Instruments financiers à terme (N-1)			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	**32 064 537**	**33 584 644**	**-1 520 107**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (N-1) (IV)			
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (N) (IV)			
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	**32 730 336**	**34 133 392**	**-1 403 056**

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Annexe Légale

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 32 730 336 Euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 87 051,16 Euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle
- Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Résultat des 5 derniers exercices

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Règles et méthodes comptables

1. Référentiel comptable et principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié notamment par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Principales méthodes comptables

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**3 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 03 à 10 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 05 ans**
Mobilier	**10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Il est communément admis que la valeur des activités d'administrateurs de biens et syndic peut être appréciée sur la base de coefficients appliqués aux honoraires annuels et variant en fonction des métiers de 0,8 à 3.

Le test effectué selon ces critères permet de conclure qu'aucune dépréciation n'est nécessaire.

CHANGEMENTS DE METHODE

Application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui introduit une nouvelle présentation des états financiers et des informations à fournir en annexe, et modifie le plan comptable général en introduisant une nouvelle définition du résultat exceptionnel et une suppression de la technique de transfert de charges, est appliqué de façon prospective.

L'application de ce règlement se traduit principalement par une adaptation des modèles de bilan, de compte de résultat et d'annexe, ainsi que par certains reclassements de postes sans modification des méthodes d'évaluation utilisées antérieurement.

Selon les règles françaises, ce changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable. Il n'a toutefois pas d'impacts significatifs sur les comptes annuels au 31 décembre 2025.

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Traitement dans les comptes des syndics de copropriété des fonds des syndicats de copropriétaires Recommandation ANC n° 2017-01 du 10 mars 2017

Au regard des textes relatifs à la définition des comptes « banques » et des comptes de tiers (articles 945-51 et 621-11 du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général), le traitement comptable des comptes ou sous-comptes bancaires gérés par le syndic de copropriété pour le compte des syndicats de copropriétaires est le suivant :

Les opérations traitées par l'entité pour le compte de tiers en qualité de mandataire sont comptabilisées dans un compte de tiers. Seule la rémunération de l'entité est comptabilisée dans le résultat.

En conséquence, les opérations de gestion des comptes bancaires et sous-comptes doivent être comptabilisées dans un compte de tiers, 467XX débiteur ou créditeur.

Les informations relatives aux comptes des mandants sont fournies dans l'annexe ci-après.

Conformément aux recommandations de la caisse de garantie et aux dispositions de l'article 945-54 du règlement ANC n°2014-03, la « trésorerie gérance » est inscrite à un compte 51245x au sein du poste disponibilités de la société.

Le montant au 31/12/2025 s'élève à 101 881,65 euros.

Intégration Fiscale :

Depuis 2020, la société fait partie d'un groupe d'intégration fiscale dont la mère est la SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES. En application de la convention, elle détermine son impôt comme si elle était imposée séparément.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

NEANT

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

BALANCE DES COMPTES MANDANTS

Etat exprimé en euros

ACTIVITE GESTION IMMOBILIERE	DEBIT (Actif)	CREDIT (Passif)
GERANCE		
Propriétaires	2 974,04	104 855,69
	2 974,04	**104 855,69**
SYNDICATS		
Immeubles	-	30 961 136,84
	-	**30 961 136,84**
Opérations de mandat gérance (Trésorerie Tiers)	101 881,65	
Opérations de mandat syndicats (Trésorerie Tiers)	30 995 254,77	34 117,93
	31 097 136,42	**34 117,93**
TOTAUX	**31 100 110,46**	**31 100 110,46**
ACTIVITE TRANSACTION IMMOBILIERE		
TOTAUX	**Néant**	**Néant**

La société A2BCD est titulaire des garanties financières suivantes :

- Syndic : 35.041.781 €
- Gestion : 759.883 €
- Transaction : 110.000 €

Octroyées par la caisse de Garantie CEGC dans le cadre des dispositions de la Loi Hogue

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	112 265		5 680
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	292 349		10 885
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	139 933		17 653
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**432 282**		**28 538**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	57 015		684
TOTAL	**57 015**		**684**
TOTAL GENERAL	**601 561**		**34 902**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			117 945	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			303 234	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		11 872	145 714	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		**11 872**	**448 948**	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			57 699	
TOTAL			**57 699**	
TOTAL GENERAL		**11 872**	**624 592**	

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	**Dotations exercice**	**Eléments sortis reprises**	**Fin exercice**
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	7 041	11		7 052
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	172 681	35 429		208 110
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	104 352	13 940	11 872	106 420
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**277 033**	**49 369**	**11 872**	**314 530**
TOTAL GENERAL	**284 074**	**49 379**	**11 872**	**321 581**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	**Dégressif**	**Exception.**	**Dotations**	**Reprises**
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	11				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	35 429				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 940				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**49 369**				
TOTAL GENERAL	**49 379**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	**Montant net début**	**Augmentation**	**Dotations aux amort.**	**Montant net à la fin**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions		30 000		30 000
TOTAL Provisions		**30 000**		**30 000**
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL		**30 000**		**30 000**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		30 000		

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	57 699		57 699
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	442 556	442 556	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	34 010	34 010	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	114 212	114 212	
Débiteurs divers	30 999 697	30 999 697	
Charges constatées d'avance	47 570	47 570	
TOTAL GENERAL	**31 695 744**	**31 638 045**	**57 699**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	215 894	215 894		
Personnel et comptes rattachés	297 507	297 507		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	313 441	313 441		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	101 191	101 191		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	35 584	35 584		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	31 100 920	31 100 920		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**32 064 537**	**32 064 537**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	55 879			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
FONDS COMMERCIAL	105 224			105 224

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	5 400
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	4 500
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**9 900**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 182
Dettes fiscales et sociales	439 121
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**488 303**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	47 570	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**47 570**	

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 000	21.00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 000	21.00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	4 822 438
TOTAL	**4 822 438**

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	4 822 438
TOTAL	**4 822 438**

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	121 875	
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	121 875	34 824

Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectués incluent les entreprises sœurs et les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la société.

Ces transactions sont effectuées aux conditions normales du marché.

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
Garantie financière CGEC Copropriété	35 041 781
Garantie financière CGEC Gérance	759 883
Garantie financière CGEC Transaction Immobilière	110 000
TOTAL	**35 911 664**
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	5 800
TOTAL	5 800

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	7	
Ouvriers		
TOTAL	**36**	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		112 643	
TOTAL		**112 643**	

Commentaires :

La société ne comptabilise pas de provisions au titre montant de l'engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite des salariés.

Les critères suivants ont été retenus pour la détermination de ces engagements :

Age de départ : 64 ans
Taux d'actualisation : 3,96%
Taux de croissance des salaires : 2% constant
Table de mortalité : TV 88/90

Selon ces paramètres, l'engagement en matière de retraite au 31 décembre 2025 s'élève à 112 643 euros.

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes.

Docusign Envelope ID: 1C962535-9224-8EC3-8207-1F09E35517C9

A2BCD
Société par actions simplifiée au capital de 105.000 euros
Siège social : 44 rue Jean Mermoz – 78600 Maisons-Laffitte
304 497 183 RCS Versailles

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 21 OCTOBRE 2026

RESOLUTION D'AFFECTATION PROPOSEE ET ADOPTEE

ART L232-23 DU CODE DU COMMERCE

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

[…/…]

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation du résultat

L'Associée unique, sur proposition du Président,

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit 87.051 euros, de la manière suivante :

- **Bénéfice de l'exercice :**	**87.051 euros**
- Auquel s'ajoute le poste "Report à nouveau" :	429.797 euros
Total :	516.848 euros
- **Affectation au poste "Autres réserves"**	**516.848 euros**
qui est ainsi porté à 520.299 euros	

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[…/…]

DocuSigned by:
Anthony Carle
1BF2BD4FCDCB40B...

Extrait certifié conforme
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES - SDPF
Président
représentée par M. Anthony Carle